

Communiqué de presse

Sion, le 19 décembre 2020

Covid-19 : le Conseil fédéral renforce les mesures nationales Le Valais responsable

Le Conseil fédéral vient de renforcer les mesures nationales visant à endiguer la pandémie du Covid-19. La Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) prend acte de ces décisions et salue la liberté laissée aux cantons d'apprécier leurs propres mesures en fonction de leur situation sanitaire. Les fermetures décidées préventivement et appliquées dans le canton en novembre dernier ont porté leurs fruits puisqu'actuellement, le taux de reproduction est certes encore élevé, mais se situe à 0,97. Pour la Chambre Valaisanne de Tourisme, les fêtes de Noël peuvent donc être sauvées, à condition que tous les acteurs du tourisme respectent strictement les consignes de protection et que chacun se comporte en usant de sa responsabilité individuelle.

La Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) a pris acte des mesures nationales annoncées vendredi 18 décembre par le Conseil fédéral. Elle salue tout particulièrement la liberté laissée à chaque canton, en fonction de sa propre situation épidémiologique, de décider d'allègements notamment l'ouverture des restaurants et des établissements sportifs (*article 7 de l'Ordonnance fédérale Covid-19 situation particulière du 18.12.2020*). C'est ainsi que le Valais, avec un taux de reproduction inférieure à 1, maintient l'ouverture de ses restaurants jusqu'à 22 heures et celle des magasins le dimanche en station. Ce taux de reproduction, certes encore élevé, a pu être obtenu dans le canton grâce aux mesures préventives de confinement décidées et appliquées en novembre dernier. Malgré les conséquences économiques et sociales difficiles, la discipline de toute la population a donc porté ses fruits.

Pour le canton du Valais, pour sa population et ses hôtes, l'horizon des prochaines fêtes de Noël se présente plutôt dégagé : la pratique du ski sera possible sur des domaines qui imposeront de strictes mesures de protection, auxquelles chaque amoureux de la glisse saura ajouter une prudence totale afin d'éviter l'accident et la surcharge des hôpitaux.

La Chambre Valaisanne de Tourisme en appelle à tous les acteurs et actrices du tourisme dans les destinations à faire respecter les mesures de protection sanitaire élémentaires, port du masque, distanciation. Et surtout, elle invite expressément chacun et chacune à se comporter de manière responsable, afin de pouvoir, dans quelques jours, vivre le Nouvel-An comme Noël.

Pour contact

Beat Rieder, Président CVT \ 079 212 34 39

Luc Fellay, Vice-président CVT \ 079 240 60 26